

**VOS DÉPLACEMENTS FUTURS,
VENEZ EN DÉBATTRE !**

DU 11 AVRIL AU 11 JUILLET 2019

**DÉBAT PUBLIC
NŒUD FERROVIAIRE
LYONNAIS À LONG TERME**



LES TRANSPORTS DU QUOTIDIEN

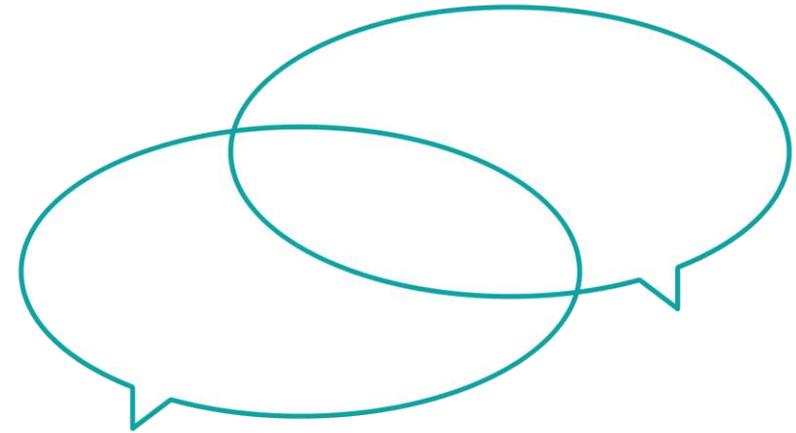
18 AVRIL 2019

ANSE

cndp

Commission nationale
du débat public

**Vous donner la parole
et la faire entendre.**



➤ CETTE REUNION PUBLIQUE FAIT L'OBJET D'UNE CAPTATION PHOTO ET VIDEO

- ✓ Pour l'exercice de votre droit à l'image, merci de vous signaler auprès des hôtes et hôtessees d'accueil
- ✓ Vous pouvez intervenir par écrit si vous refusez d'être filmé-e

DANIEL POMERET

MAIRE DE ANSE

JEAN-CLAUDE RUYSSCHAERT

PRESIDENT DE LA COMMISSION PARTICULIERE

QU'EST CE QUE LE DÉBAT PUBLIC ?

➤ La mise en œuvre d'un droit constitutionnel

« Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement. » Charte constitutionnelle de l'Environnement. Article 7.

➤ Un exercice démocratique avant toute prise de décision

- ✓ Information la plus large et la plus complète possible sur le projet
- ✓ Recueil des avis et contributions sur son opportunité, ses caractéristiques et ses impacts.

➤ Qui vise à éclairer la décision publique

PRINCIPES DU DÉBAT PUBLIC

➤ Indépendance

Les membres de la Commission n'ont aucun lien ni avec la maîtrise d'ouvrage, ni avec les collectivités concernées.

➤ Neutralité

La Commission ne se prononce ni sur le projet, ni sur les avis exprimés.

➤ Transparence

La Commission assure la diffusion transparente de l'information et n'écarte aucun avis conforme aux principes du débat public.

➤ Égalité de traitement

Toute personne peut s'exprimer dans les mêmes conditions.

➤ Argumentation

Le débat public vise à recueillir les arguments à l'appui de la poursuite du projet, de sa modification ou de son abandon, et non à mesurer l'opinion.

QUI ORGANISE LE DEBAT ?

➤ La Commission nationale du débat public

- ✓ Autorité administrative indépendante
- ✓ Décide de l'organisation du débat en raison de l'intérêt national et/ou des enjeux socio-économique et environnementaux
- ✓ Nomme la commission particulière

➤ La Commission particulière

- ✓ Définit les modalités d'information et de participation du public
- ✓ Anime le débat public
- ✓ Établit le compte-rendu du débat sans se prononcer sur le projet

BARBARA SERRANO

MEMBRE DE LA COMMISSION PARTICULIERE

LA COMMISSION DU DEBAT



LA MAITRISE D'OUVRAGE



➤ SNCF Réseau

Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC) de l'Etat.
Propriétaire unique des 30 000 km de voies ferrées
Construit, entretient et modernise le réseau ferré.

AUTORITES ORGANISATRICES DE LA MOBILITE

➤ L'Etat

Mission d'organisation des autorités publiques de la mobilité.
Confie la gestion des infrastructures ferroviaires à SNCF Réseau
Autorité organisatrice des transports d'intérêt national (grandes lignes)

➤ La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Cheffe de file de l'intermodalité
Autorité organisatrice des transports non urbains (TER, Cars Auvergne Rhône-Alpes...)
En convention avec SNCF Mobilités.

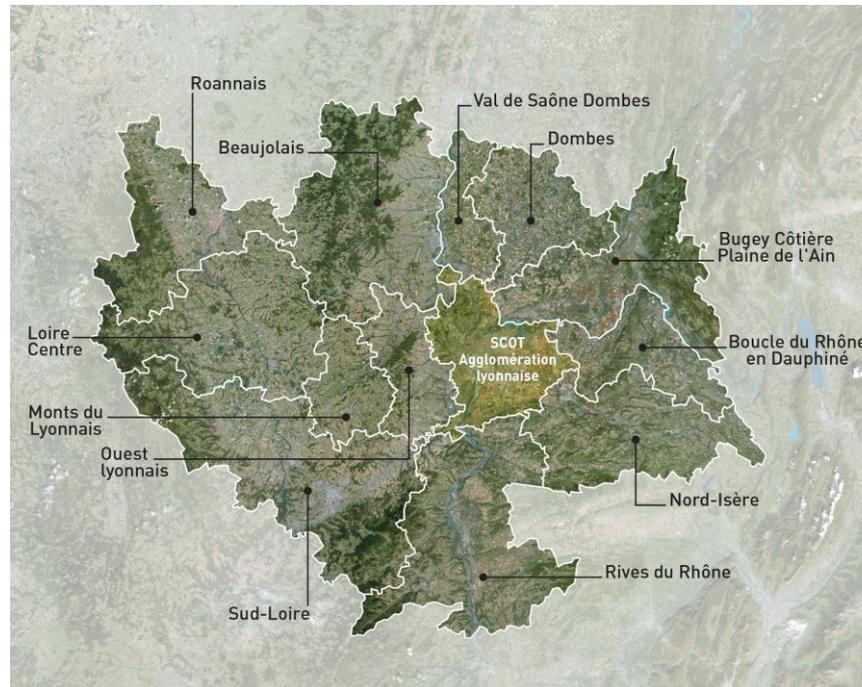
➤ La Métropole de Lyon

Autorité organisatrice de la mobilité sur son territoire.
Participe à la gouvernance des gares.

➤ Le Sytral

Autorité organisatrice des transports dans la Métropole de Lyon et le Département du Rhône (TCL, Rhônexpress, Libellule, Cars du Rhône, Optibus...)

L'INTER-SCOT



- **Coopération des 13 syndicats mixtes sur le territoire**
 - Coordonne les Schémas de cohérence territoriale (SCoT)
 - Appui technique par les agences d'Urbanisme de Lyon et Saint-Etienne
 - Publie le Plan d'Aménagement et Développement Durable (PADD)

DOROTHEE BRIAUMONT

MEMBRE DE LA COMMISSION PARTICULIERE

QUELQUES QUESTIONS

➤ Le diagnostic

Quel regard portez-vous sur la desserte de vos territoires ?

Quelles sont vos attentes en terme de fréquence des trains ?

De gares desservies ? D'interconnexions avec les réseaux urbains ?

Quels sont les freins à l'utilisation du train ?

... etc...

➤ Le projet d'aménagement à long terme

L'augmentation de l'offre ferroviaire est-elle une nécessité ?

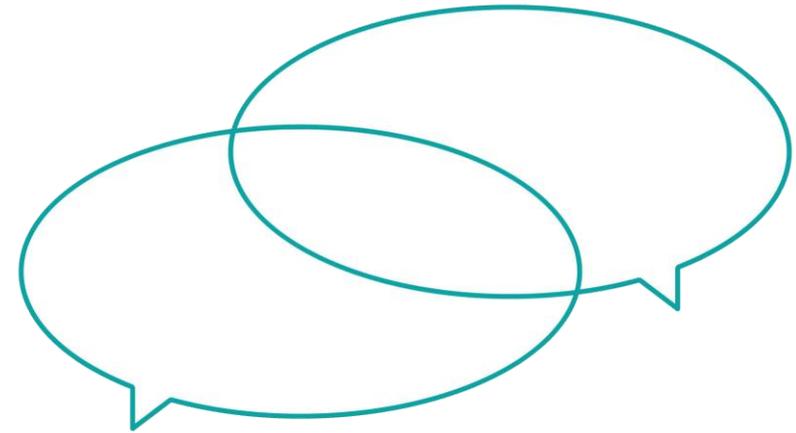
Le projet répond-il à vos besoins de transports du quotidien ?

A quelles conditions inciterait-il au report modal ?

Peut-on imaginer des aménagements complémentaires ? Alternatifs ?

... etc...

YVES SIMOND
CYRIL REBOULET
SNCF RESEAU

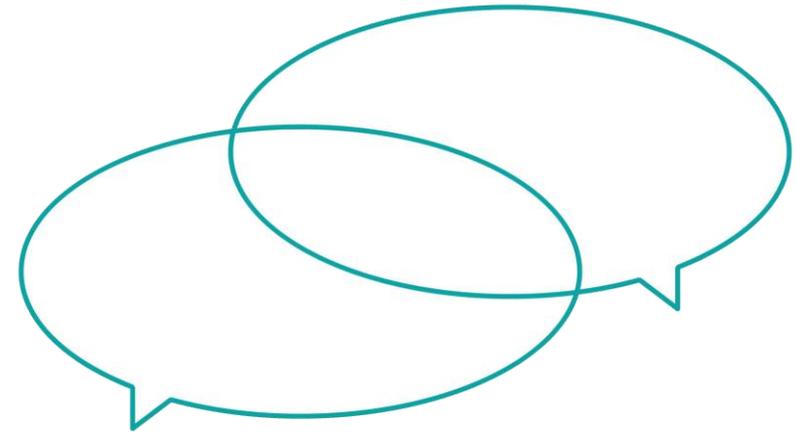


➤ REAGISSEZ ET POSEZ VOS QUESTIONS

- ✓ Merci de vous présenter
- ✓ D'intervenir en 3 minutes
- ✓ Ou par écrit si vous refusez d'être filmé

DANIEL PACCOUD

PRESIDENT DE L'INTERSCOT



➤ REAGISSEZ ET POSEZ VOS QUESTIONS

- ✓ Merci de vous présenter
- ✓ D'intervenir en 3 minutes
- ✓ Ou par écrit si vous refusez d'être filmé

CALENDRIER



LES AUTRES ÉVÈNEMENTS

➤ Des ateliers et conférences-débat sur inscription

Sur les marchandises en traversée de Lyon, le fret multimodal, les modèles de prévision de trafic, les impacts pour l'attractivité du territoire, les plans de mobilité d'entreprises, les mobilités de demain...

➤ Une contribution prospective des jeunes

Les mobilités de demain vues par des élèves de 3^{ème} en partenariat avec Robins des Villes.

➤ Des débats mobiles

Dans des gares, parcs-relais, restaurants d'entreprises, marchés...

LE SITE DU DEBAT

noeud-ferroviaire-lyonnais.debatpublic.fr

- Informations sur le projet
- Actualités du débat
- Inscription aux ateliers
- Questionnaire sur vos déplacements
- Questions-Réponses
- Contributions et Cahiers d'acteur

 DebatNFL

 @DebatNFL

► POUR SUIVRE LE DEBAT,
POSER VOS QUESTIONS,
ENVOYER VOS CONTRIBUTIONS,

noeud-ferroviaire-lyonnais.debatpublic.fr

